

LE RISQUE INONDATION



2.2 - LES INONDATIONS HISTORIQUES DE L'AGOUT

Il s'agit pour les principales, depuis le début du siècle dernier, des inondations survenues aux dates suivantes :

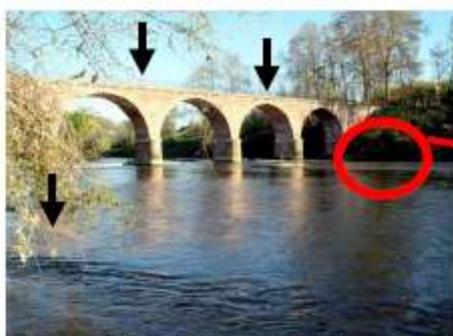
2 et 3 mars	1930	15.60 m à Lavour*	9.98 m à Vielmur**	7.60 m à Castres***
7 décembre	1996	8.40 m à Lavour*	4.34 m à Vielmur**	3.32 m à Castres***
12 et 13 novembre	1999	7.93 m à Lavour*	4.45 m à Vielmur**	2.02 m à Castres***

** La station de Lavour est située en amont sur le pont de Lavour, rive gauche.

** La station de Vielmur est située en aval sur le pont de Vielmur, rive droite

*** La station de Castres est située sur la rive droite en amont du Pont Neuf

Les photographies de ces stations sont reproduites ci-après.



En amont du Pont sur l'Agout



Le pont était submergé par plusieurs mètres d'eau



Repères de la crue des 2 et 3 mars 1930
Photographies M. Pons



CRUE DE L'AGOUT 3 MARS 1930 LIMITE DE LA CRUE
inscription sur la plaque rectangulaire à droite

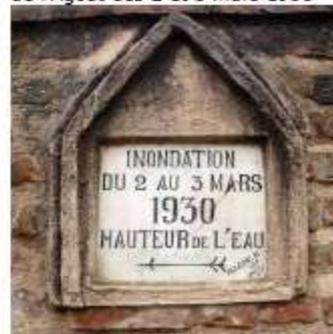


CRUE DES 2 - 3 MARS 1930

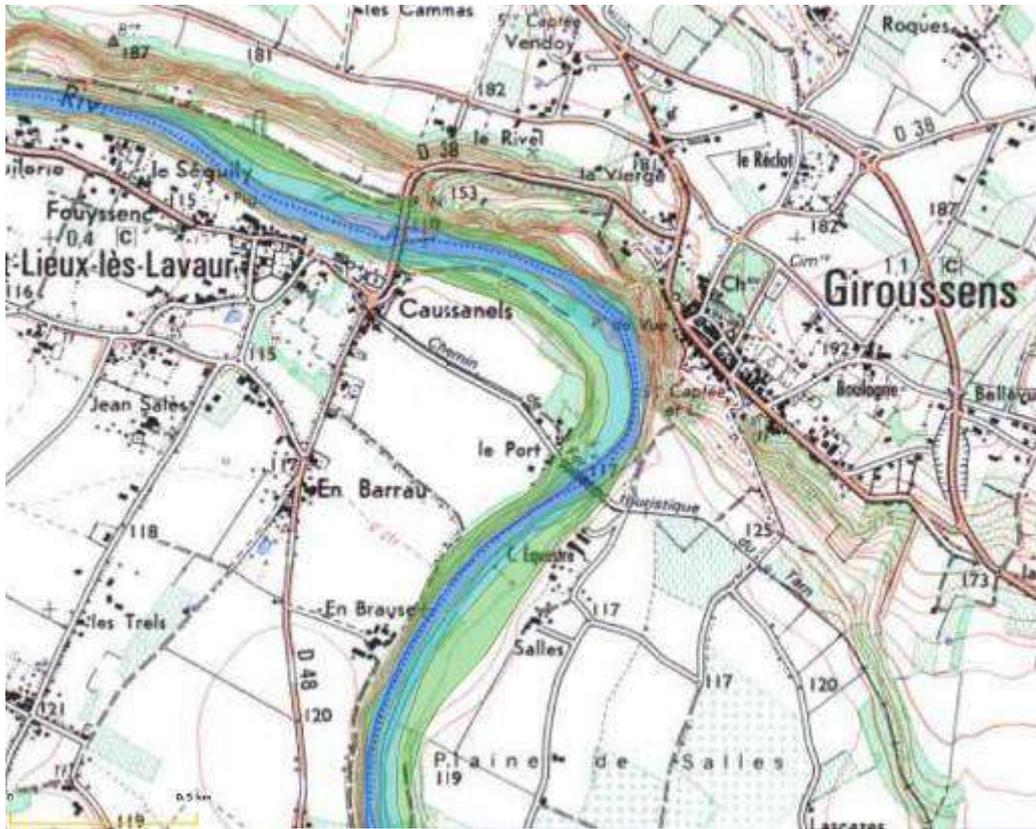
Maisons du quartier du Port
à Lavour lors de l'inondation
de l'Agout des 2 et 3 mars 1930



Le Président de la République Gaston Doumergue visite le 9
mars 1930 le quartier du Port à Lavour Musée du Pays vaurais.



Inscription à Lavour dans
la descente du quartier du Port.



- zones inondables
- lit mineur
 - crue fréquente
 - non inondable
 - crue très fréquente
 - crue exceptionnelle

INONDATION



A l'annonce de la montée des eaux, vous devez :

- | | |
|--|---|
| • Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, ... | <i>Pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts</i> |
| • Couper l'électricité et le gaz | <i>Pour éviter électrocution ou explosion</i> |
| • Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments | <i>Pour attendre les secours dans les meilleures conditions</i> |
| • Ne pas prendre l'ascenseur | <i>Pour éviter de rester bloqué</i> |
| • Écouter la radio | <i>Pour connaître les consignes à suivre</i> |
| • Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités | <i>Prenez vos papiers d'identité et si possible, fermez le bâtiment</i> |
| • Ne pas aller chercher vos enfants à l'école | <i>L'école s'occupe d'eux</i> |
| • Ne pas téléphoner | <i>Libérez les lignes pour les secours</i> |
| • Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée | <i>Vous iriez au devant du danger</i> |

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir

Les réflexes qui sauvent



Fermez la porte, les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Montez à pied dans les étages



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



Ne téléphonez pas ; libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école ; l'école s'occupe d'eux



Ne prenez pas votre voiture ; ne forcez pas les interdictions

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie